

Dr ALLAM-IDDOU Samira
Centre universitaire d'Aïn-Témouchent, Algérie
allamiddousamira@yahoo.fr

Sablayrolles, J.-F. 2003. « La néologie en français contemporain », in G. Adamo et V. Della Valle (eds.). *Innovazione Lessicale e Terminologie Specialistiche nella società del plurilinguismo*, Coll. Lessico Intellettuale Europeo, Florence, Leo S.Olschki, pages 205-224.

L'article que j'ai choisi est de Sablayrolles, J.-F. Il s'intitule « La néologie en français contemporain », in G. Adamo et V. Della Valle (eds.). 2003. *Innovazione Lessicale e Terminologie Specialistiche nella società del plurilinguismo*, Coll. Lessico Intellettuale Europeo, Florence, Leo S.Olschki, pages 205-224.

L'auteur est membre de plusieurs centres et laboratoires de recherches tels que : C I E L (centre interlangue d'étude en lexicologie, Paris 7(1997-2005)) ; CeReS (Centre de Recherches Sémiotique) à la FLSH de l'université de Limoges (1998-2003) ; en 2002, il est membre du bureau de l'ASL (Association des Sciences du langage) puis membre du LLI (devenu LDI UMR 7187). Sablayrolles est le fondateur et directeur, avec John Humbley, de *Neologica*, revue internationale de néologie éditée chez Garnier.

Le professeur Sablayrolles en tant que linguiste, sociolinguiste, lexicologue, est connu depuis des années par un grand public de connaisseurs notamment par des ouvrages et autres articles tels que « Terminologie de la néologie : lacune, flottements et trop pleins, syntaxe et sémantique »¹ ;

¹ SABLAYROLLES J.-F. 2006. « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins ». In Franck N. (éd.). 2006. *Syntaxe et Sémantique* n° 7, Presses universitaires de Caen. pp. 79- 90.

*L'innovation lexicale*² en 2003, année où il a également publié *Les néologies*³, dans la Collection « Que sais-je » ; *La néologie en français contemporain*, « examen du concept et analyse de production néologiques récents Champion. Disons d'emblée qu'il ne nous semble plus possible d'aborder et de parler de la néologie sans connaître le spécialiste et son présent article.

L'article soumis à l'examen est un texte de dix neuf pages où l'auteur a choisi trois angles d'attaque pour dégager les traits fondamentaux constituant les néologismes français récents. Ainsi, l'auteur souligne dans son texte que ces néologismes ou ces particularités méritent d'être connues des francophones et cela dans le cadre du développement du plurilinguisme en Europe.

L'auteur examine d'abord les procédés en faisant la distinction entre ceux qui sont stables, permanents et ceux qui font preuve d'évolution dans l'utilisation. Ensuite, l'auteur s'intéresse aux domaines du savoir affectés par les néologismes et enfin, il achève son article en donnant quelques remarques à propos des différences de statut des néologismes tant dans leur durée que dans leur diffusion. Rappelons que ces néologismes du français de France et de la langue générale sont relevés et collectés par l'auteur à partir des médias généralistes.

Les procédés stables de formation des néologismes regroupent ceux qui sont issus de l'affixation, qui reste un des procédés les plus utilisés, surtout la suffixation qui est l'adjonction d'un affixe en finale de la base, tels que *ance*, en vogue à la fin du XIX^e siècle pour former ainsi le néologisme « gouvernance » de J-P Raffarin dans le titre de son livre (2002). Le suffixe *ite* est préconisé dans la formation spécifique des noms des maladies ou dans l'emploi métaphorique dans « les marchés financiers sont à la baisse, victime de l'*enronite* ».

L'auteur donne d'autres exemples de néologismes « *beaufitude* », « *arabitude* » formés à partir du suffixe *itude* constituant des noms abstraits en particulier, de qualité. La nouvelle lexie de Le Pen

² SABLAYROLLES J.-F. 2003. *L'innovation lexicale*. Actes du colloque de Limoges de 2001, Coll. Lexica mots et dictionnaires. Champion. Paris.

³ PRUVOST J. et SABLAYROLLES J.-F. 2003. *Les néologismes*. Presses Universitaires de France. Paris.

« *soviétoïde* », relevée par l'auteur est composée du suffixe adjectival **ide** qui se charge d'une connotation négative. À ces procédés s'ajoutent le suffixe **ien** formant des adjectifs sur des bases nominales - noms propres -, nous retenons le néologisme de « *berlusconiens* », relevé de l'hebdomadaire culturel de référence Télérama.

Par ailleurs, les suffixes **isme** et **iste** sont fréquemment employés pour nommer des notions, principes d'opinions telles que des doctrines et leurs partisans. A titre d'exemples, nous retenons les néologismes « *jeunisme* » et « *vieillardisme* », relevés d'un e-mail d'un lecteur de Télérama de 29/05/2002, p. 6.

En ce qui concerne la formation des verbes et des noms d'action, les suffixes **iser** et **isation** sont les plus productifs. L'auteur relève une douzaine de néologismes dont on peut citer quelques uns : « *sloganiser* », « *externiser* », « *victimisation* », « *civilianisation* », « *évènementialisation* », « *notabilisation* »,...

En revanche, le spécialiste constate que le nombre des dérivés par la préfixation est plus faible. Le préfixe **en dé** marquant un mouvement en sens inverse, donne naissance à la nouvelle lexie « *dédroitisation* », relevée dans Télérama (12-06-2002), p.36.

Des préfixés en **super** tels que « *supermenteur* », « *supervoleur* », « *surtribun* », « *supervaleur* », donnés par l'auteur ont vu le jour avec l'apparition d'une émission satirique de Canal +. Puis, le préfixe **super** s'est étendu dans le domaine sportif, en formant le préfixé « *supernégativé* », lorsque l'équipe de France a encaissé deux buts.

Depuis l'an 2000, des constructions à la mode anglaise se forment par préfixation de l'adjectif **electronic** tronqué en **e-** prononcé **i**. Ce sont des préfixes branchés de la communication auxquels M.Tournier consacre un article. Parmi les constructions relevées par Sablayrolles, on peut citer : « *e-candidate* », « *e-raphique* », « *e-élections* », « *e-commerce* », « *e-démocratie* »,...Cependant, une variante graphique **i-** est mentionnée dans « *i-télévision* », « *i-mode* ».

Avec l'avènement de la technologie de l'information et de la communication, il y a eu l'apparition d'éléments anciens employés comme préfixe : **cyber**, **télé**, **vidéo**, **média** pour fabriquer de nouvelles lexies, nous

retenons les exemples suivants : « *cyberpolice* », « *téléachat* », « *télévie* », « *vidéo-arbitrage* », « *vidéo-meurtre* », « *médiacentrisme* ».

Le spécialiste nous renseigne aussi sur la composition de nouvelles lexies à base de radicaux des mots latins ou surtout grecs, appelée aussi composition savante ou pseudo-morphèmes et quasi-morphèmes. Cette composition est spécifique surtout au vocabulaire de spécialité. De nouveaux mots composés à base nominale, appelés synapsies par Benveniste, font apparaître des néologismes dans le domaine politique : « *La France de tout en bas* », « *La France d'en dessous* », « *séminaire de gouvernance* »,...

Contrairement à ces procédés productifs, s'ajoutent les emprunts qui sont considérés à la fois comme des procédés traditionnels, stables et moins productifs. Ces emprunts issus des langues étrangères se manifestent d'abord, sous forme de xénismes, c'est-à-dire importer l'unité lexicale telle quelle est. L'auteur nous fournit l'exemple suivant : « *netizens* », contraction de net et Citizen. L'emprunt se trouve aussi sous forme de calques sémantique de l'anglais « *serial killer* », tueur en série pour qualifier par exemple le président Chirac de « *serial menteur* ». Les emprunts à l'anglais apparaissent aussi en sigle. Exemple du IM (messagerie instantanée).

Par ailleurs, dans son article le spécialiste ajoute qu'on peut se servir des faux-emprunts pour ainsi créer des lexies en français à la manière des mots étrangers mais aussi des faux mots savants et latins. « *Giscardic Park* » est un exemple créé en 2002 à l'ouverture du parc d'attraction consacré aux volcans et voulu par V. Giscard d'Estaing.

Les mots valises évoqués par l'auteur, sont des procédés dans lesquels fusionnent deux ou plusieurs lexies, ayant un signifiant en commun, en une seule unité lexicale dont le signifié est la combinaison des lexies originelles. En effet, les mots-valises sont surtout des créations ludiques ou polémiques. A partir des noms Chirac et Jospin, on a créé « *Chirospin* ».

D'autres créations issues du procédé de dérivation inverse qui consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long. Exemple accord - accorder. Mais dans son article, l'auteur nous délivre l'inverse. Il affirme que la plupart des verbes sont obtenus en ôtant un suffixe au nom. L'auteur en

cite deux exemples seulement « *turbuler* » en supprimant en « *ence* » du substantif « *turbulence* », « *auditer* » du « *l'auditeur* ».

Le principe d'économie apparaît dans le domaine lexical. En effet, le français contemporain se sert de deux procédés : la siglaison et la troncation qui contribuent à leur tour à la création lexicale. En général, les siglaisons désignent des organisations administratives, politiques, syndicales,... L'auteur nous donne l'exemple suivant: « *OGM* » : organisme génétiquement modifié. D'après Sablayrolles (2003 : p.216), les troncations récentes présentent deux propriétés : un non respect des frontières de morphèmes et une fréquente coupure sur une consonne avec une syllabe fermée et non ouverte, Généralement, c'est la finale de la lexie qui est tronquée, les syllabes finales de la lexie, on l'appellera alors apocope qui appartient au mode de formation morphologique Exemple : « *cotise* » pour *cotiser*. Cette troncation s'applique aussi sur les syllabes premières d'une lexie, on parlera alors d'aphérèse. Exemple « *blème* » pour *problème*.

Le procédé de conversion permet le changement d'une lexie dans une autre catégorie grammaticale que celle d'origine, sans ajout ou suppression d'affixe dérivationnel et sans effectuer le changement dans son signifiant. Généralement, la conversion affecte les unités lexicales supérieures au mot. Plusieurs types sont attestés : la conjugaison des noms dans « *j'angoisse* », des noms fonctionnent comme adjectifs dans « *il est trop canon* ».

Pour terminer sa première partie des procédés, Sablayrolles constate que le changement de sens affecte des lexies de la langue courante telles que *banlieue* et *cité* qui s'emploient en se chargeant des connotations négatives et au même temps s'emploient au pluriel. L'auteur nous cite l'exemple : « *les incivilités* », mot bien attesté au singulier.

Dans sa deuxième partie consacrée aux domaines les plus affectés par les néologismes. Le spécialiste précise certains domaines privilégiés, tels que le sport, le domaine de la politique, social, le monde de la communication, de la publicité et de la technologie.

En effet, 500 termes nouveaux sont relevés dans le domaine de ski. Politiquement, de nouvelles lexies créées par des hommes politiques dans le

but d'attirer l'attention des citoyens et de se faire entendre. L'auteur nous cite l'exemple suivant : « faire turbuler le système ». La nouveauté lexicale affecte les slogans publicitaires dans le but d'attirer l'attention des consommateurs mais également pour des fins ludiques. A cet effet, les nouveautés se manifestent sous forme de jeux de mots ou détournement de lexies comme dans l'exemple « la bobotte qui monte, qui monte ».

L'innovation lexicale touche principalement la société. De nouvelles réalités se manifestent dans la société et par conséquent de nouvelles lexies apparaissent pour les dénommer. En effet, « *foyer monoparental* » est la nouvelle dénomination de « mère célibataire ». La généralisation de l'outil informatique de nos jours, influe et agit sur notre façon d'agir et de penser. En effet, « *Digital, numérique* » sont des lexies appartenant au vocabulaire informatique mais employés également dans la langue générale.

L'auteur achève son article, en donnant quelques précisions concernant la diversité du statut des néologismes. Selon Sablayrolles, certains néologismes se fixent dans la langue avec une large diffusion, c'est le cas de « *lave linge* ». En revanche, d'autres sont des Hapax, autrement dit, des néologismes de faible diffusion qui ont une faible possibilité de s'inscrire dans les dictionnaires de langue générale. Il nous renseigne sur d'autres néologismes de grande diffusion mais qui ont une durée de vie courte. En effet, l'auteur se demande sur l'avenir de ces nouvelles lexies comme le mot « *abracadabrantique* » créé par de Gaulle. Ainsi, l'auteur propose comme d'ailleurs R. Eluerd aux lexicographes de nous fournir la liste des mots disparus car il précise que ces disparitions sont aussi constructives.

À la fin de son article, Sablayrolles affirme que l'étude des néologismes est intéressante en elle-même mais ce qui est le plus important ce sont les représentations et les attitudes face à ces créations lexicales.